

Charte de parrainage

À la mise en place du parrainage :

1. La marraine ou le parrain et le ou la filleul(e) se rencontrent avant la signature de la charte pour faire le point sur la situation du filleul, ses besoins, ses attentes et arrêter ensemble les axes de recherche d'emploi (secteurs d'activité, types de postes...)
2. La marraine ou le parrain s'engage, pour une durée de six mois, selon une fréquence minimum de deux rencontres par mois, à faciliter l'accès de sa/son filleul(e) au monde de l'entreprise et de l'emploi.

Pendant le parrainage :

3. La marraine ou le parrain et le ou la filleul(e) s'engagent, lors de leurs rencontres, à faire le point sur les progrès réalisés et les questions soulevées. Ces séances sont un temps de dialogue privilégié.

Le parrain/La marraine

4. Il ou elle sensibilise le filleul aux valeurs fondamentales de l'entreprise et aux réalités du monde du travail.
5. Il ou elle est disponible pour répondre aux questions sur l'environnement du travail (organisation, gestion, salariés et dirigeants, fonctions dans l'entreprise, relations clients/fournisseurs, législation...).
6. Il ou elle favorise les rencontres avec des professionnels et des bénévoles dans les secteurs d'activités choisis par le filleul pour les lui faire découvrir et en renforcer sa connaissance.

Le filleul

7. Il ou elle s'engage à mettre en pratique les suggestions de son parrain dans les délais décidés ensemble (conseils, recherche d'informations, rendez-vous avec des professionnels, contacts...).
8. Il ou elle communique les résultats obtenus à son parrain ou sa marraine afin de les évaluer. De même, le ou la filleul(e) s'engage à téléphoner à son conseiller au moins une fois par mois.
9. Il ou elle fait en parallèle des démarches concrètes pour trouver un emploi en s'aidant des connaissances acquises (CV, lettres de motivation, prises de contacts téléphoniques, entretiens de recrutement...). Les résultats de ces démarches lui permettent de se situer sur le marché de l'emploi.

À l'issue du parrainage :

10. Le ou la filleul(e), la marraine ou le parrain et le ou la référent(e) Mission locale établissent ensemble une évaluation au terme de l'action.

Date :

La marraine ou le parrain,

Nom :

Prénom :

Signature :

Pour la Mission locale,

Nom :

Prénom :

Signature :

Le ou la filleul(le),

Nom :

Prénom :

Signature :